Rome le 19 Juillet 1821.

Le soussigné Ambassadeur de France près le Saint Siége a reçu l'avis officiel que Monseigneur Vidigal, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur du Brésil vient de présenter au Saint Père les nouvelles lettres de créance.

Le Soussigné a l'honneur de remercier Monseigneur Vidigal de cette communication et s'empresse de l'assurer de la satisfaction qu'il éprouvera toujours à maintenir avec lui les bons rapports qui ont constamment existé entre l'Ambassade française et la Mission de Sa Majesté l'Empereur du Brésil.

L'Ambassadeur de France saisit cette occasion de renouveler à Monsignor Vidigal l'assurance de sa considération très distinguée.

F. Rivalz

S. Ex. Mgr. Vidigal,
Envoyé Extraord.re et Ministre
Pre. de S. M. l'Empereur du
Brésil. Lu a

Reg.do af.s 17 do livro compt.e

Roma 21 de Julho 1831

J. P. Pinto